

Après sa convocation par le juge d'instruction Ould Daddah s'explique

L'interpellation des trois leaders de l'Opposition que sont Mohamed Khouna Ould Haidalla, Ahmed Ould Daddah et Cheikh Ould Horma Ould Babana, pour être entendus par le juge d'instruction, M. Ahmed Vall Ould Lezgham, comme témoins dans le cadre du dossier des putschistes du 8 juin 2003 lesquels auront révélé dans leurs aveux aux enquêteurs qu'ils ont été soutenu financièrement par ce trio à hauteur de 50.000 \$ USA pour le premier, 10.000 \$ USA pour le second et 4.500.000 FCFA pour le troisième, a été brève ce lundi matin, comme si la justice n'avait que faire d'eux en ce mois béni de Ramadan.

Pourtant, à peine rentré de Ouad Naga où ils ont été interrogés par la juridiction de Rosso dont relève le dossier des putschistes Saleh Ould Hanena et Abderrahmane Ould Mini auquel ils semblent mêlés par ces accusations gravissimes, deux de ces trois hommes (Ahmed Ould Daddah et Cheikh Ould Horma Ould Babana) ont convoqué une conférence de presse au siège du RFD, le lundi 1er novembre aux environs de 13H.

Entouré des présidents de l'APP, de l'AJD, du PLEJ, de l'UFP et des représentants d'autres partis de la Coordination des Partis de l'Opposition et de la mouvance islamiste (Ould Mohamed Moussa), Ahmed Ould Daddah, aux côtés duquel se tenait un Cheikh Ould Horma Ould Babana qui ne pipera mot, devait, à lui seul, assurer la partie, donnant dans les détails le déroulement de cette convocation "musclée, précipitée et tardive dans la nuit", puis de l'audition avec le juge d'instruction dont il n'acceptera pas de livrer tout le secret avant de s'en prendre aux "manières méprisantes et peu légales" du Pouvoir de procéder en la matière.

Parlant plus ou moins au nom de tous, M. Ahmed Ould Daddah dira en substance qu'il a été réveillé dans sa maison "par un début d'altercation entre le gardien de nuit et trois personnes qui frappaient violemment sur la porte en menaçant de la casser s'il ne l'ouvrait pas pour eux. Je suis allé leur ouvrir et j'ai trouvé qu'il s'agissait de trois personnes de la police d'Etat venus me délivrer une convocation en tant que témoin, une convocation délivrée et envoyée par le juge d'instruction sur ce qu'on appelle l'affaire du putsch. Cette convocation m'indiquait que je devais être à neuf heures du matin à Ouad

Naga sans donner d'autre précision. De fait une convocation similaire a été adressée au président Mohamed Khouna Ould Haidalla et au Docteur Cheikh Ould Horma Ould Babana. A Ouad Naga, j'ai été interrogé pour ce qui est des relations avec les présumés putschistes et là, de mon côté, contrairement au PRDS, je respecte scrupuleusement le secret de l'instruction et je ne dirai pas plus sur le contenu de cet interrogatoire. Ce que ne fait pas le parti au Pouvoir qui utilise les confidences de l'instruction pour jeter l'anathème sur des partis politiques et sur des personnalités." Poursuivant son commentaire, M. Ahmed Ould Daddah devait "noter quatre violations de la loi et des procédures en vigueur en Mauritanie, à savoir que la loi interdit formellement à la police d'aller dans les domiciles privés entre 22 H et 05H du matin, à moins que cela soit sur demande des gens qui habitent dans ce domicile. C'est là une violation manifeste de la loi. Deuxièmement, j'ai été convoqué pour être à Ouad Naga le même jour à 9H du matin, or la loi est formelle que lorsque vous êtes convoqués par un juge dans une autre wilaya, les délais de la convocation doit être au minimum de 15 jours. Le juge a la possibilité de raccourcir ce délai mais il doit prendre une ordonnance qui doit obligatoirement accompagner la convocation. La troisième violation est que la

convocation doit être remise par un élément de la police judiciaire. Or ici, elle a été remise par la police politique. L'autre violation est que j'ai été interrogé en présence du substitut du procureur qui m'a posé la dernière question. Il y a là une confusion du Pouvoir et une violation tout simplement de la loi qui sépare bien l'instruction de l'accusation. Je me demande pourquoi tant de précipitation, tant de hâte et de pression. Au fond et c'est une hypothèse, je me dis que c'est pour faire oublier ces déplorables photos sur la torture diffusées hier notamment sur la chaîne Al Jazira. Je sais cette occasion pour condamner, en tant que responsable politique horrifié par de telles pratiques, de la façon la plus ferme et la plus solennelle de telles pratiques qui sont une violation extrêmement grave des lois de ce pays, des us et coutumes de ce peuple et mettre en garde les autorités quant à la poursuite de telles pratiques."

Répondant aux questions des journalistes qui tenaient à en savoir plus sur l'accusation du soutien financier que Haidalla, Ahmed et Horma aurait apporté aux "Cavaliers du Changement", le leader du RFD dira qu'il en a bien été question et qu'il pense avoir été assez convaincant dans les réponses qu'il a donné au juge, même si le Pouvoir peut en avoir une autre appréciation. Interroger sur le pourquoi avoir accepté de se rendre chez le juge alors qu'il y a autant d'irrégularités dans la procédure de la convocation, M. Ahmed Ould Daddah dira qu'il ne pouvait que s'y rendre n'ayant pas de bazooka et donc a préféré y aller comme les grognards de Napoléon qui grognent mais avancent.

A notre question de savoir pourquoi vouloir mêler cette convocation à la diffusion des photos de torture alors qu'il est impliqué dans l'affaire du putsch depuis les fuites de l'instruction le 13 octobre courant, et que ces photos ont été publiées le 31 octobre Ahmed répondra que ce qui le fait penser à l'hypothèse de ces photos, c'est la précipitation, sinon pourquoi l'avoir réveillé à 01H du matin pour une chose qu'il doit faire dans 15 jours, selon la loi. Ensuite pourquoi envoyer la police politique et non la police judiciaire, comme le prévoit normalement la loi?